



Organisation Internationale de normalisation

Le modèle ISO

Pascale Mienville

AFNOR Relations Internationales

BNF 5 juin 2009

Qu'est-ce qu'une norme ?

- Un document de référence :
 - D'élaboration consensuelle
 - D'application volontaire
 - Apporte des solutions à des questions techniques, commerciales, sociétales répétitives
 - Dans tous les domaines de l'économie

Les valeurs de la normalisation



- Ouverture à tous les acteurs concernés
- Recherche du consensus
- Transparence
- Cohérence intersectorielle
- Dimensions européenne et internationale

L'efficacité de la norme



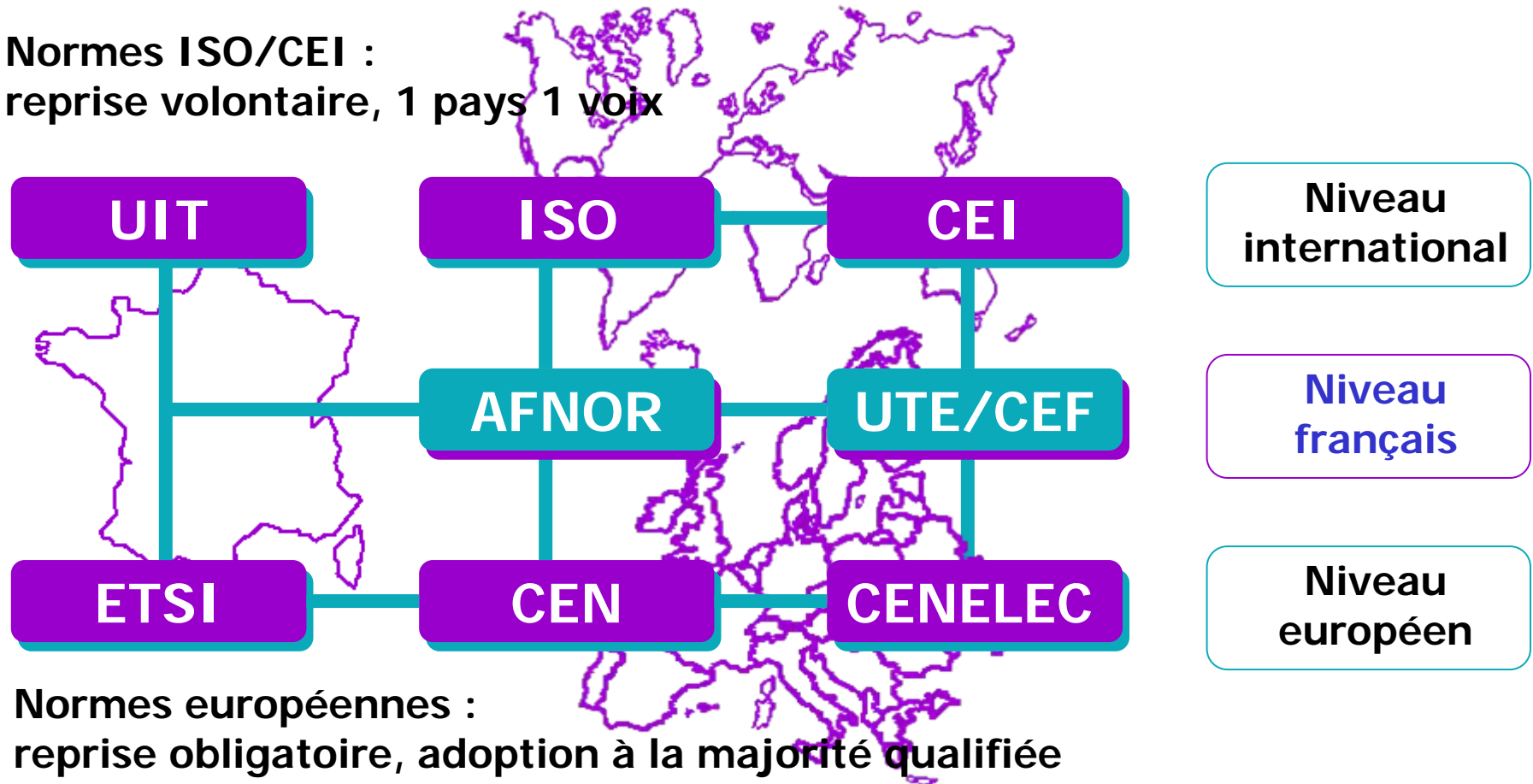
- Le dialogue
- L'évaluation
- Les échanges

La normalisation dans un marché concurrentiel

- Les demandeurs
 - Professions, entreprises, collectivités locales
 - Pouvoirs publics
 - ONG, société civile
- L'offre concurrente

L'organisation de la normalisation dans le monde

Normes ISO/CEI :
reprise volontaire, 1 pays 1 voix



Normes européennes :
reprise obligatoire, adoption à la majorité qualifiée

Le système ISO : « plus importante ONG internationale »

161 membres nationaux
98% du PNB mondial
97% de la population mondiale

au 16 avril 2009

Collection de 17 765
normes ISO

1230 normes
produites en 2008

- Outils TI
- Procédures d'élaboration des normes
- Construction de consensus
- Diffusion de l'information

192 TCs actifs
3 183 organes techniques
50 000 experts

Secrétariat Central à Genève
153 personnes

L'organisation Internationale de Normalisation (ISO)

- 161 comités membres, représentés par un mélange d'organisations gouvernementales, para-gouvernementales et privées.
- Chaque comité membre national représente sa communauté nationale (les vues de l'industrie et des consommateurs, ainsi que celles des pouvoirs publics)
- Développement et mise en œuvre d'une politique internationale au travers des normes et guides internationaux
- Basée sur le consensus
- Reconnaissance avec des organisations comme la CEI (électrotechnique), l'IUT (télécommunications) et d'autres organismes de normalisations sectoriels
- En liaison avec un certain nombre d'organisations internationales

Les missions clés de l'ISO

Constituer le leader en matière de plateforme et de partenaire pour la productions de

- **Normes Internationales mondiales et pertinentes pour le marché** couvrant
- **Les produits, les services, l'évaluation de la conformité des biens, et de pratiques de management et d'organisation**

Une demande croissante pour des normes internationales basées sur le consensus

- Mondialisation du commerce des produits et des services
- Délocalisation des fournisseurs et de l'investissement
- Dérégulation des services publics
- Demande du public pour une protection du consommateur et de l'environnement
- Besoin de solidarités internationales pour faire face au terrorisme, aux épidémies et aux catastrophes naturelles
- Déploiement des nouvelles technologies et de l'innovation

Objectifs : une contribution positive à la mondialisation

Développer des Normes Internationales d'application volontaire en vue de

- Faciliter les échanges de biens et de services entre les personnes de tous pays,
- Améliorer la communication et la collaboration dans toutes les sphères d'activité,
- Soutenir une croissance douce et équitable
- Réduire la fraction numérique
- Associer toutes les parties prenantes au travers de mécanismes transparents et démocratiques basés sur des contributions nationales et un réseau internationale

ISO sur la scène internationale

- OMC: statut d'observateur et collaboration
- Nations Unies et ses agences: CODEX, ILO, IMO, ITC, UN/ECE, UNIDO, WHO, WTO-OMT
- 580 liaisons avec des organisations internationales pour le travail technique
- Liens avec six organismes régionaux (ACCSQ, AIDMO, ARSO, CEN, COPANT, EASC) et PASC
- Acteurs économiques : CI, IAF, ICC, IFAN, ILAC, WBCSD, WEF



L'ISO et l'OMC – éviter les obstacles techniques au commerce

OMC – Objectifs des règles relatives aux obstacles techniques au commerce

- Eviter les obstacles non nécessaires au commerce
- Traitement non discriminatoire et national
- Transparence
- Harmonisation
- Equivalence des règlements techniques
- Reconnaissance mutuelle des procédures d'évaluation de la conformité

(www.wto.org)

Objectif de l'Accord OTC

L'objectif fondamental de l' **Accord sur les obstacles techniques au commerce de l'Organisation mondiale du commerce (Accord OTC)** est

d'assurer que les **règlements techniques, les normes et les procédures d'évaluation de la conformité**

ne créent pas **des obstacles non nécessaires au commerce.**



Normes ou règlements techniques?

Définitions de l'Accord OTC

Règlement technique

- Document qui énonce les caractéristiques d'un produit ou les procédés et méthodes de production s'y rapportant, y compris les dispositions administratives qui s'y appliquent, dont **le respect est obligatoire**

Norme

- Document approuvé par un organisme reconnu, qui fournit, pour des usages communs et répétés, des règles, des lignes directrices ou des caractéristiques pour des produits ou des procédés et des méthodes de production connexes, dont **le respect n'est pas obligatoire**

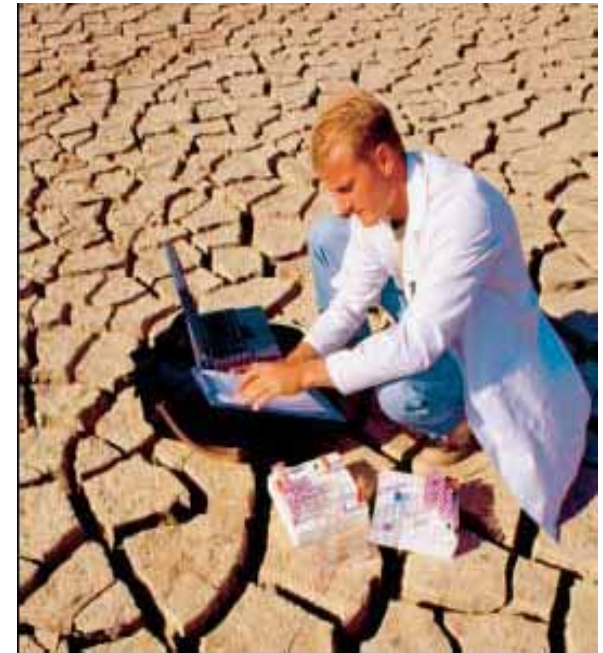
L'Accord OTC...

- **Reconnaît le droit des pays** à adopter les règlements techniques qu'ils jugent appropriés
- **Encourage** les pays à utiliser des **normes internationales** lorsque cela est approprié
- **Définit des règles** pour l'élaboration, l'adoption et l'application des normes par les gouvernements et les organismes régionaux à activités normatives qui élaborent des normes d'application volontaire

Règlements techniques et normes internationales – Le contexte de l'OMC

L'OMC recommande

- L'utilisation des normes internationales pertinentes comme base des règlements techniques, sauf
 - lorsque de telles normes internationales seraient inefficaces ou inappropriées,
 - par exemple en raison de facteurs climatiques ou géographiques fondamentaux ou de problèmes technologiques fondamentaux.



Code de pratique (Annexe à l'Accord OTC)

- Utiliser les normes internationales
- Garantir l'absence de discrimination vis-à-vis de produits importés
- Participer aux activités de normalisation internationale chaque fois que possible
- Garantir que les normes ne créent pas des obstacles non nécessaires au commerce international
- Publier les programmes de travail tous les 6 mois
- Prévoir la présentation d'observations sur les projets de normes et prendre en compte ces observations

Obligations des Membres de l'OMC

Les Membres de l'OMC ont l'obligation

- D'utiliser un processus d'élaboration des normes et des règlements qui est ouvert, transparent et inclut des participants de toutes les parties intéressées
- De disposer d'un système d'évaluation de la conformité qui respecte les principes du traitement de la nation la plus favorisée et du traitement national
- De publier les règlements techniques et procédures d'évaluation de la conformité proposés

Obligations des Membres de l'OMC (suite)

Les Membres de l'OMC ont l'obligation

- **D'établir une Autorité chargée des notifications** et lui notifier le développement de nouveaux règlements techniques
- **Notifier les programmes d'élaboration de normes**, en fournissant les textes intégraux des propositions
- Accepter et **examiner les observations** relatives aux notifications



Rappel : Objectif ISO 1

(extrait du Plan stratégique de l'ISO 2005-2010)

Développer une collection cohérente et multisectorielle de Normes internationales pertinentes au niveau global

- Les propositions d'étude nouvelle doivent prendre en considération la pertinence globale
- Nouveaux développements dans le domaine de la sécurité, de l'environnement, de la sécurité des denrées alimentaires, des services, de la responsabilité sociétale, ...
- De nouveaux référentiels ISO peuvent donner lieu à une publication rapide
- Disponibilité des Normes ISO dans diverses langues

Le rôle des Normes internationales dans le contexte de l'OMC

Les normes internationales d'application volontaire fondées sur le consensus **doivent répondre à plusieurs critères** pour faciliter le commerce international

- Transparence
- Ouverture
- Impartialité et consensus
- Efficacité et pertinence
- Cohérence
- Inclusion des pays en développement



Pertinence globale et OMC

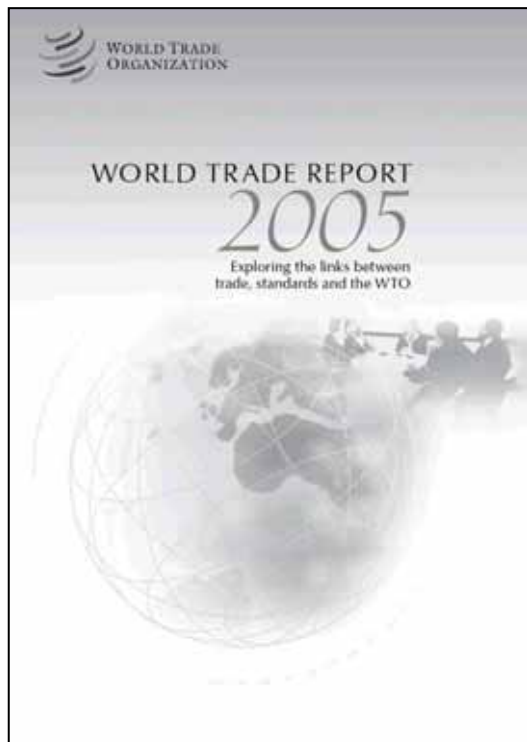
Afin de servir les intérêts de l'OMC, les normes internationales doivent

- être pertinentes,
- répondre efficacement aux besoins de la réglementation et du marché,
- répondre aux développements scientifiques et technologiques dans divers pays, et
- être basées sur la performance plutôt que sur la conception ou les caractéristiques descriptives.

Pertinence globale et OMC (suite)

De plus, il convient que les **Normes internationales**

- **n'entravent pas l'innovation** et le développement technologique,
- **ne donnent pas la préférence** aux exigences de pays ou régions spécifiques lorsqu'il existe des besoins différents ailleurs,
- **ne créent pas de distorsions dans le marché mondial**, et
- **n'aient pas d'effets négatifs** sur la libre concurrence.





Le financement de l'ISO

Principes du financement de l'ISO

- Les cotisations des membres ne doivent pas passer sous la barre des 2/3 du CA de l'ISO,
- Chacun d'entre eux ne peut dépasser 9% du total des cotisations
- Le nombre de points attribué à chaque membre est basé sur le PIB, le montant des exportations et des importations,
- Cotisations des membres = 62 % du budget total de l'ISO
- Part Afnor = 8,2%

(égale à la contribution de ANSI (USA), JISC (Japon), BSI (UK) et DIN (Allemagne) => les 5 cotisent à hauteur de 41%)

Les montants en 2008

- **120 millions de CHF** par an est l'estimation du coût de fonctionnement des secrétariats des comités financés par
- **39** comités membres assumant ces secrétariats
- **33** millions de CHF représentent le coût de fonctionnement du Secrétariat central de l'ISO dont
- **60%** sont financés par les cotisations de membres
- **40%** par la vente de publications et autres recettes provenant de services



La politique du copyright de l'ISO et sa mise en œuvre commerciale

Objectifs généraux en matière de copyright

- **Protéger** les droits des individus et/ou de l'institution et encourager le développement de la littérature, des arts et des sciences
- **Faciliter** une plus large dissémination de la propriété intellectuelle afin d'améliorer la compréhension internationale
- **Objectifs appliqués aux normes :**
 - Contrôler l'authenticité,
 - Protéger les investissements de l'industrie
 - Protéger les sources de revenus dus à la vente des normes et des publications liées

Le copyright dans les documents politiques de l'ISO

- **Le code d'éthique de l'ISO :**
 - Chaque membre doit protéger l'intégrité du nom, de la marque et du logo de l'ISO
 - Chaque membre de l'ISO doit prévenir les ventes non autorisées des textes des publications ISO sous quelque forme que ce soit

Protéger le copyright des documents ISO (ISO GEN 9)

- L'ISO et ses membres doivent faire la promotion du fait que les normes ISO sont protégées par le copyright,
- Les normes doivent être protégées contre les infractions (placées dans des zones à accès restreint, marqués, etc.)
- L'ISO et ses membres doivent indiquer clairement comment obtenir la permission de reproduire les normes
- Prévoir des notes, notices, etc. sur les supports (projets de normes, avant-projets et normes)

ISO POCOSA : les règles de reproduction

- La reproduction des normes internationales comme normes nationales => normalement non sujettes au versement de royalties à l'ISO,
- La reproduction des normes internationales pour la vente => un pourcentage sur les prix de l'ISO,
- La reproduction de projets et d'avant-projets de normes et des documents de travail pour la vente => pourcentages sur les revenus net des ventes,
- La reproduction des publications ISO autres que les normes => non autorisée

Commentaires et conclusions

- Le modèle ISO repose sur les compétences et la dynamique de ses membres
- Ceux-ci sont très divers dans leurs caractéristiques ainsi que dans leurs comportements :
 - Taille,
 - Niveau de développement
 - Reprise ou non des normes ISO comme normes nationales
- Le modèle ISO encourage la reprise nationale (qui mène à l'abandon du copyright pour ses membres)



Merci de votre attention

Pascale Mienville

AFNOR Relations Internationales

BNF 5 juin 2009